

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Chers collègues,
membres géologues et géologues stagiaires,

Nous commençons un nouvel exercice avec des objectifs précis dans un contexte économique plein de défis. La frénésie en exploration minière est chose du passé et nous commençons une troisième année d'activité minière réduite. Hors le secteur des ressources, l'activité économique générale est relativement léthargique. Le ralentissement économique général se traduit par une réduction des effectifs de l'Ordre des géologues.

Les obligations de l'Ordre ne sont pas diminuées pour autant et le Conseil d'administration renouvelé a adopté un budget sobre visant néanmoins à poursuivre les objectifs fixés. Les deux objectifs importants qui continueront de retenir notre attention sont la modification de la loi sur les géologues et l'encadrement des stagiaires.

Enfin, il est prévu que divers ajustements au fonctionnement de l'Ordre et aux règlements seront institués au cours du présent exercice.

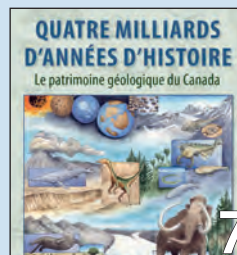
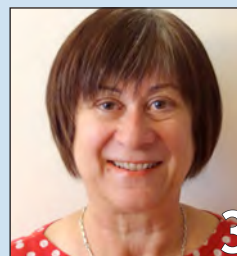
Ces sujets sont traités dans ce numéro des Nouvelles OGQ avec diverses informations concernant la pratique professionnelle (notes de l'AMF, du MDDELCC, etc). Je vous souhaite bonne lecture.

Avec mes salutations les plus cordiales,

Alain Liard, géo.
Directeur général et Secrétaire

Personnel du secrétariat, de gauche à droite :
Karène Laprise, Lan Vu, géo., Alain Liard, géo.,
Micheline Pelletier et Suzanne Leclair, géo.

sommaire



Mot du directeur général	1
Nouvelles du Conseil d'administration	2
Présentation des administrateurs	3
Notes opérationnelles	4
Formation continue	5
Le stage	5
QMA	7
Notes et avis	8
Membres	10
TD Meloche	13



NOUVELLES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mandats des administrateurs

REMPLACEMENT

Mme Danielle Giovenazzo, géologue, a été nommée par le Conseil d'administration pour compléter le mandat de Dyane Duquette, géologue, qui avait démissionné du Conseil d'administration en janvier dernier. Mme Giovenazzo assume donc le poste d'*administratrice élue représentant le secteur de la géologie des ressources et de la géophysique*, pour le reste du mandat, soit jusqu'au 31 avril 2016.

ÉLECTIONS

Lors de la clôture des mises en candidature, le 31 mars dernier, il a été constaté que deux candidatures conformes avaient été reçues pour les deux postes à combler. À défaut d'une contestation des élections, ces deux candidats ont été déclarés élus par acclamation : Messieurs Louis Bernier, géologue, et Robert Wares, géologue, assumeront donc un nouveau mandat de trois ans le 1 mai prochain.

Décisions lors des réunions des mois de février et mars 2015 :

Réglementation et encadrement de l'exercice

FORMATION CONTINUE

Le Conseil d'administration s'est penché sur les résultats de la première période de déclaration en application du Règlement sur la formation continue obligatoire. Suite à cette évaluation, il a été constaté que le règlement fonctionne de façon relativement satisfaisante mais que diverses améliorations étaient souhaitables. Un projet de modification de règlement a donc été préparé en collaboration avec l'Office des professions et le projet de modification résultant a été transmis aux membres pour commentaires. La période de consultation se terminait le 20 mars et le Conseil avisera des résultats de la consultation avant de finaliser le projet de modification.

EXERCICE EN SOCIÉTÉ

Après une année d'application du Règlement sur l'exercice en société, le Conseil d'administration a résolu de modifier le règlement afin d'alléger certaines procédures et faire divers ajustements à la lumière des situations observées. Un projet de modification de règlement est en gestation et fera l'objet d'une consultation auprès des membres dans les prochains mois.

DIPLÔMES RECONNUS

Après une étude du dossier relativement longue et divers échanges, le Conseil d'administration a décidé de reconnaître le programme de formation menant au nouveau diplôme en sciences de la terre de l'UQAM et de recommander son ajout au Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels.

Affaires internes

BUDGET

Les administrateurs ont adopté le budget préparé pour l'exercice 2015-2016.

Les grandes lignes de ce budget sont reproduites ci-dessous :

REVENUS

Gestion courante

Revenus d'intérêts	9 000
Primes d'assurance responsabilité	13 563
Divers revenus	7500
Sous-total	30 063

Cotisations

Cotisation - géologues	474 040
Cotisation - stagiaire	36 000
Cotisation - inactif	10 600
Cotisation - retraité	6 120
Sous-total	526 760

Admissions et autorisations

Ouverture de dossiers	15 750
Droits d'examens	19 550
Droits d'étude d'équivalence	22 425
Autorisations spéciales et autres revenus	9 750
Sous-total	67 475

Formation continue

Surveillance exercice illégal	50 000
Amende et frais	0

Projet compétences

Subvention	16 000
TOTAL - REVENUS	690 298

DÉPENSES

Gestion courante

Honoraires de gestion	132 593
Salaires et charges sociales	282 492
Honoraires professionnels	8 000
Frais de déplacements/repas	12 500
Téléphone et messageries	5 500
Fournitures diverses	7 850
Informatique / internet	25 000
Cotisations	10 000
Frais bancaires et intérêts	10 000
Assurances	9 100
Taxes d'affaires et permis	3 500
Sous-total	506 535

Admissions et autorisations

Formation continue	5 500
Bureau du syndic	23 000
Bureau du syndic	40 800
Conseil discipline	19 300
Inspection professionnelle	30 600
Comité normes admission	6 800
Surveillance exercice illégal	10 700
Comités ad hoc	1 850
Projet compétences	17 500
Communications	7 700
Assemblée et Évènements	14 600
Bourses et activités étudiantes	5 000
TOTAL - DÉPENSES	689 885

EXCÉDENT / (DÉFICIT)	413
-----------------------------	------------



Danielle Giovenazzo, géologue, PhD, Administratrice de l'Ordre des géologues

Le 18 mars dernier, **Danielle Giovenazzo**, géologue, s'est jointe au Conseil d'administration de l'Ordre en remplacement de Dyane Duquette dont elle complètera le mandat échéant le 31 avril 2016.

Mme Giovenazzo a complété un PhD à l'UQÀC en 1991, ses recherches portaient sur le gisement de Ni-Cu-EGP du lac Kenty (Delta). Elle exerce la profession depuis plus de 30 ans surtout au Canada et plus à l'international depuis 8 ans. Son champ d'activité professionnelle vise plus spécifiquement l'exploration pour les métaux de base (Ni, Cu, Zn), les EGP, l'or, et les terres-rares.

Spécialiste en génération et évaluation de projets, de même que la planification de programme d'exploration de projets avancés, elle a dirigé des équipes multidisciplinaires dans ces contextes. Ses projets l'ont amené à travailler surtout en Amérique du nord, au Groenland, en Argentine, dans les pays scandinaves, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Mali avec quelques projets au Brésil, en Namibie, en Nouvelle-Calédonie et en Australie.

Au cours de sa carrière, elle a visité la plupart des gisements majeurs de Ni-Cu et EGP. Durant 16 années, elle a été à l'emploi de Falconbridge et de Xstrata Nickel et ensuite gérante d'exploration pour une compagnie junior sur un projet en Argentine. Depuis 2009, elle dirige et est sociétaire d'une compagnie privée australienne, Newgenco Pty, dont le but principal est de générer des projets de Ni-Cu et EGP en partenariat avec des minières majeures. Elle offre aussi des services de consultation à partir de ses bureaux de Montréal.



Louis R. Bernier, géologue, PhD, Administrateur de l'Ordre des géologues

M. Louis R. Bernier a été formé en géologie à l'Université McGill, PhD, à l'École Polytechnique, MScA, et à l'Université de Montréal, BSc. Il œuvre en pratique privée dans le domaine de l'environnement minier.

M. Bernier est administrateur de l'Ordre depuis 2010 et commencera un troisième mandat le 1 mai 2015. De plus, M. Bernier a été directeur de Géoscientifiques Canada à titre de représentant de l'Ordre de 2010 à 2015.

M. Bernier a fondé Services Géoscientifiques Labtem inc. en 2011 pour offrir des services intégrés en exploration minérale et en environnement minier. Il a été V.P R&D et Environnement minier de 2011 à 2014 pour Terrapex Environnement. De 2007 à 2009, il a été vice-président responsable des programmes d'exploration et de la gestion environnementale sur les propriétés de Ressources Yorbeau. De 2004 à 2007 M. Bernier était géologue principal et directeur de projet en environnement minier chez JBA, une firme spécialisée en géotechnique et gestion des rejets miniers. Auparavant, il était directeur de Géoberex Recherche, une firme offrant des services géoscientifiques. Il a entre autre été consultant externe de 1998 à 2002 au Centre de Technologie Noranda, et associé de recherche de 2001 à 2004 à la Chaire CRSNG-Poly-UQAT en gestion des rejets miniers.

M. Bernier est l'auteur de plus de 45 articles spécialisés et scientifiques dans les domaines de la géologie économique et de l'environnement minier. Il a plus de 25 ans d'expérience en exploration minérale et en environnement minier dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le nord du Manitoba et au Québec.

Alain Liard, géo., Directeur général et secrétaire

Finances de l'Ordre

L'exercice 2014-2015 est terminé mais les livres ne sont pas fermés ou audités; il est donc trop tôt pour donner des chiffres précis. Néanmoins, selon les informations disponibles, nous terminons l'exercice avec un léger surplus malgré le fait que les revenus escomptés soient d'environ 5% sous les projections. Ce bon résultat vient de diverses économies dont notre décision de ne plus accepter le paiement des cotisations par cartes de crédits; cependant il nous faut constater que le plus gros de la réduction des dépenses provient d'une diminution des plaintes traitées par le syndicat. Nous avons très peu de contrôle en termes de gestion sur les frais d'enquête et le seul moyen pour l'Ordre de minimiser les risques financiers associés aux enquêtes serait que les membres assurent une pratique irréprochable et maintiennent de bonnes relations avec leurs clients.

Pour l'exercice qui commence, le défi financier sera renouvelé par une baisse des effectifs qui se dessine actuellement. Une telle baisse est associée surtout au faible taux d'activité dans le monde minier. Il est néanmoins prévu que les opérations seront maintenues avec l'atteinte des divers objectifs opérationnels. Le retrait du CCGP a permis d'absorber une légère augmentation de cotisation en réduisant le coût pour les membres.

Secrétariat

Divers changements sont en cours au secrétariat. Le principal changement consiste en la mise en place d'un système de gestion électronique des documents. Un tel système permettra d'assurer une gestion efficace des dossiers et documents tout en aidant à assurer que l'Ordre satisfasse à ses diverses obligations réglementaires.

Suite au départ en début d'année de Lucie Rouleau, une collaboratrice de longue date, l'appui offert par PGA au secrétariat a été réorganisé et le fonctionnement de ce dernier est en révision. Des changements sont à prévoir dans les prochains mois.

Orientations stratégiques

Le Conseil d'administration a établi les orientations stratégiques de l'Ordre pour les prochaines années et un document de présentation des orientations sera produit dans les prochains mois.

Dans le cadre de ces orientations, il est prévu que les comités de membres seront plus sollicités pour appuyer les efforts de formation continue et de communication.

Aussi dans le cadre de ces orientations, le cadre réglementaire mis en place au cours des huit dernières années sera réévalué systématiquement à la lumière des expériences d'application et de l'évolution des facteurs externes. La révision actuelle des règlements sur la formation continue et sur l'exercice en société sont les premiers jalons de cet effort d'amélioration continue.

Loi sur les géologues : projet de modification

Comme tous le savent, l'Ordre milite depuis dix ans afin de faire modifier la loi sur les géologues pour clarifier la définition de l'exercice de la profession et pour faire réserver les activités où la protection du public requiert l'intervention d'un professionnel qualifié.

Les arguments de l'Ordre des géologues et les consultations de 2010 ont amené le gouvernement à préparer un projet de loi visant à modifier la loi sur les géologues dans le sens recherché. Ce projet de loi visait aussi la modernisation de plusieurs autres lois professionnelles du secteur des sciences appliquées et a été déposé en première lecture à l'Assemblée nationale en mai 2012 (Projet de loi 77 qui est mort au feuilleton avec le déclenchement d'élection en août 2012).

Le gouvernement est revenu à la charge avec un nouveau projet de loi (PL 49) en juin 2013 et en commençant son étude en commission parlementaire à l'automne 2013. La commission parlementaire a donné lieu à un nombre inattendu de mémoires et oppositions diverses qui ont retardé l'étude du projet de sorte qu'il est mort au feuilleton avec les élections du printemps 2014.

Le processus législatif dans ce dossier s'avère long et pénible et, au moment d'écrire ces lignes, son issue est incertaine. Néanmoins, l'Office des professions a entrepris de préparer un nouveau projet de loi reprenant les objectifs des projets de loi 77 et 49 précédents. Il est espéré qu'un tel projet de loi sera déposé à l'Assemblée nationale avant la fin de la session en cours. Il n'existe cependant aucune garantie à cet effet : à suivre...



FORMATION CONTINUE

Suzanne Leclair, géo., Chargée d'affaires professionnelles

Activités récentes

Conférence McElhiney : encore un succès !

Comme en novembre 2013, l'Ordre des géologues a organisé en février dernier la présentation d'une conférence en hydrogéologie, offerte par la *National Ground Water Association* dans le cadre des *McElhiney Lecture Series in Water Well Technology*. Le conférencier, M. Ronald B. Peterson, a traité des nombreux problèmes pratiques associés aux fluides de forage, sujets qui sont peu couverts dans la formation universitaire.

L'événement a été créé en collaboration avec le département des sciences de la Terre et de l'atmosphère de l'UQAM et du GRIES, ce qui a permis d'assurer la webdiffusion de la conférence par le réseau du GRIES. Près d'une centaine de personnes, membres de l'Ordre et non-membres, ont participé à cette activité de formation gratuite, dont 35 en mode webinaire.

Calendrier des prochaines formations offertes par l'Ordre

Nous vous invitons à visiter le portail de l'Ordre pour prendre connaissance des prochaines activités de formation continue (voir «Événements d'intérêt»). En particulier, l'Ordre propose en mai et juin des activités à Québec, Montréal et Rouyn-Noranda (dans ce dernier cas, le lendemain d'Explo Abitibi). Inscrivez-vous rapidement afin que nous puissions confirmer ces activités dès que le nombre de participants sera suffisant.

SUJET	FORMATEUR	DATE	LIEU
Notion d'évaluation corporative	Jean Demers, géo.	21 mai 2015 am	Québec
Règlement 43-101	Luc Arsenaault, géo.	21 mai 2015 pm	Québec
Notion d'évaluation corporative	Jean Demers, géo.	22 mai 2015 pm	Montréal
Règlement 43-101	Luc Arsenaault, géo.	5 juin 2015 am	Rouyn-Noranda
Rôle du maître de stage	Suzanne Leclair, géo.	5 juin 2015 pm	Rouyn-Noranda

LE STAGE

Rubrique à l'intention des stagiaires et leur maîtres de stage

État de la situation en ce début d'exercice 2015-2016

L'Ordre compte présentement 135 stagiaires (voir section «Membres»), comparativement à 182 en janvier dernier. De ce nombre, plus de 35 devraient obtenir le permis de géologue d'ici le mois de juin. Nous comptons présentement environ 60 membres qui poursuivent un stage en vue d'acquies les compétences nécessaires à la profession de géologue. Quarante stagiaires, à la recherche d'un emploi ou aux études supérieures, ont maintenu leur appartenance à l'Ordre en profitant du tarif réduit pour «stagiaire sans emploi».

Courtes périodes de stage

Chaque période de stage est importante, même si elle est de courte durée. Il importe alors pour le stagiaire et son maître de stage de bien choisir ou cibler les compétences à développer et de saisir toute occasion de toucher aux divers éléments d'une compétence.

Un rapport de stage doit être remis à l'Ordre dès que l'emploi se termine; les formulaires d'évaluation et de co-évaluation de compétences ainsi que la fiche d'attestation devraient être remplies par le maître de stage et son stagiaire avant/au moment de quitter la firme et non pas à posteriori. Veuillez prévoir du temps à cet effet avant de quitter l'emploi.

Le portfolio

AVIS AUX STAGIAIRES

Assurez-vous toujours d'avoir l'autorisation de votre maître de stage avant d'inclure un document à votre portfolio (confidentialité oblige! Caviardez les textes au besoin).



Le portfolio (suite)

L'idée derrière l'approche choisie par l'Ordre pour le stage est d'intégrer la création du portfolio à l'apprentissage quotidien, hebdomadaire, mensuel, etc...de la profession de géologue. Les stagiaires bâtissent leur portfolio petit à petit, en y intégrant **régulièrement** des commentaires du maître de stage (par exemple, des courriels) et des artefacts attestant leurs progrès; **IL NE FAUT PAS ATTENDRE** en pensant pouvoir faire ça au moment du rapport de stage!

Le stage s'appuie sur la pratique réflexive (à savoir se pencher sérieusement sur la question du «où va-t-on dans sa vie de géologue»?). Ainsi un stagiaire peut inclure dans son portfolio des notes personnelles, des réflexions sur les objectifs choisis ou prévus, les efforts et difficultés dans ses apprentissages. Ces notes les aideront à voir le chemin parcouru et à compléter la fiche d'attestation à la fin de la période de stage (le rapport de stage devra parvenir à l'Ordre au moins 2 mois avant l'échéance de votre inscription ou à la fin de l'emploi, si moins de 1 an).

Suzanne Leclair, géo.

QUATRE MILLIARDS D'ANNÉES D'HISTOIRE

Le patrimoine géologique du Canada

Four Billion Years and Counting – The Geological Heritage of Canada (Version anglaise)

QUATRE MILLIARDS D'ANNÉES D'HISTOIRE

Le patrimoine géologique du Canada



Fédération canadienne des sciences de la Terre

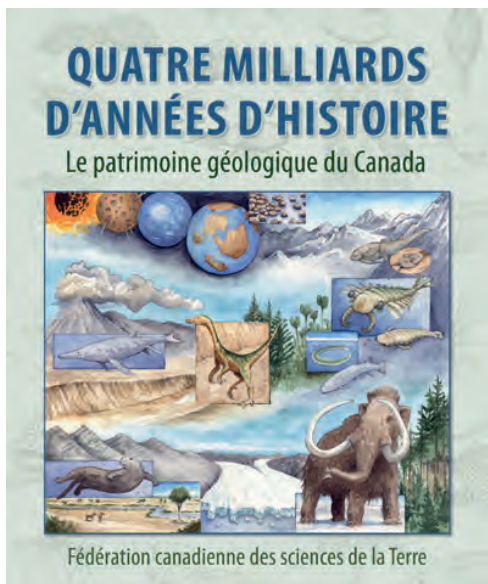
Ce sont les titres d'une contribution exceptionnelle de la communauté géoscientifique du Canada à l'Année internationale de la planète Terre. Publiée à l'automne 2014 – Voir l'affiche publicitaire.

Avec une centaine d'auteurs spécialisés dans l'une ou l'autre discipline des géosciences, et encore plus de contributeurs, l'histoire du pays, et du continent même, passionnera certainement ceux et celles qui se donneront la peine de parcourir les 400 pages de cet ouvrage. Illustré de quelque 700 cartes, coupes géologiques, photos de paysages, roches, minéraux, fossiles et bien plus (tableaux d'artistes et monuments patrimoniaux), ses 20 chapitres et 12 encadrés exposent tous les secrets de l'évolution de notre immense territoire.

Après les notions de base (partie I), c'est l'évolution des mers et des chaînes de montagnes à l'origine de nos paysages (partie II) qui captiveront amateurs, enseignants et spécialistes des Sciences de la Terre. L'importance de la géologie dans notre vie de tous les jours prend toute sa signification avec la partie III : ressources minérales, matériaux à l'origine de nos constructions, énergie, eau, risques environnementaux et changements climatiques, voilà quelques titres qui ne laisseront personne indifférent en ce début de 21^e siècle soumis à tous les défis!

Depuis la création de la Commission géologique du Canada, en 1842, les géologues et géoscientifiques du pays ont bien travaillé et montrent qu'ils sont toujours à l'ouvrage...

Gilbert Prichonnet, géo. *Professeur honoraire de l'UQAM.*



Un document unique, inédit et essentiel...

Quatre milliards d'années d'histoire nous plonge dans une véritable aventure épique : celle de l'évolution des roches, des fossiles et des paysages du Canada. Des continents se sont formés puis démantelés, des océans se sont ouverts puis refermés. Cette histoire montre aussi comment l'oxygène – si vital – est apparu et a augmenté dans l'atmosphère de la Terre, comment la vie a évolué et a connu des périodes de disparitions rapides d'espèces, comment des calottes glaciaires se sont avancées puis retirées, et bien plus encore.

L'histoire géologique du Canada est fascinante, parfois même surprenante, en voici quelques exemples :

- Des montagnes aussi hautes que l'Himalaya ont, par le passé, dominé les paysages du sud du Québec et de l'Ontario.
- Des éléphants ont déjà parcouru les Prairies et des chameaux ont vécu en Arctique.
- La richesse minérale de la région de Sudbury est le résultat direct de l'impact d'un astéroïde.
- Des éruptions volcaniques ont eu lieu en Colombie-Britannique aussi récemment qu'au 18^e siècle.

Quatre milliards d'années d'histoire présente les notions géologiques de base, comme la formation des roches et des minéraux, la tectonique des plaques, l'échelle des temps géologiques et l'analyse des fossiles. Cet ouvrage explore également les ressources géologiques et les aspects sociaux qui y sont reliés, dont plusieurs sont aujourd'hui source de vives inquiétudes : les ressources en eau, la hausse du niveau des océans, les changements climatiques et les risques naturels..

QUATRE MILLIARDS D'ANNÉES D'HISTOIRE

Le patrimoine géologique du Canada

Sous la direction de Robert Fensome, Graham Williams, Aïcha Achab, John Clague, David Corrigan, Jim Monger et Godfrey Nowlan

traduit de l'anglais

Éditions MultiMondes et Fédération canadienne des sciences de la Terre

2014, 24 x 29 cm, 408 pages en couleurs, reliure rigide

ISBN : 978-2-89544-482-4

49,95 \$

...que vous ne voudrez pas manquer!

- ◆ Un superbe volume relié de plus de 400 pages en couleurs
- ◆ plus de 700 magnifiques photographies, diagrammes et illustrations en couleurs

COMMANDEZ UN OU PLUSIEURS EXEMPLAIRES DÈS AUJOURD'HUI

	Prix	Quantité	Total
<i>Quatre milliards d'années d'histoire</i>	49,95 \$		\$
			\$
Frais d'expédition (1 ^{er} livre = 8 \$ + ex. add. = 5 \$)			\$
Sous-total :			\$
TPS (5%) :			\$
TOTAL :			\$

ÉDITIONS
MULTIMONDES

1815, avenue De Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 3W6 CANADA
Téléphone : 514 523-1523 ou 1 800 361-1664
www.multim.com

Prénom: _____ Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____ Téléphone: _____

Mode de paiement: Chèque

Numéro de carte: _____

Date d'expiration: _____

Signature: _____

www.multim.com

Avis 43-309 du personnel des ACVM *Examen des présentations diffusées par les émetteurs miniers sur leurs sites Web*

Cet avis du 9 avril 2015 résume les constatations issues d'un examen mené par le personnel de l'*Autorité des marchés financiers*, de la *British Columbia Securities Commission* et de la *Commission des valeurs mobilières de l'Ontario* concernant les présentations aux investisseurs diffusées par les émetteurs miniers sur leurs sites Web. Cet avis donne aussi des conseils afin de les aider à concevoir des présentations aux investisseurs et des sites Web conformes à leurs obligations.

L'examen a permis de constater de nombreux défauts dans la conformité des présentations aux investisseurs par rapport aux dispositions du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* et du *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*.

Les résultats de l'examen montrent que les émetteurs miniers doivent améliorer leur information afin de remplir les obligations suivantes prévues par le *Règlement 43-101*:

- Désignation de la personne qualifiée: faire réviser l'information technique par une personne qualifiée améliore directement le respect des obligations.
- Évaluation économique préliminaire: fournir les mises en garde nécessaires permet au public de mieux comprendre les limites des résultats de l'évaluation économique préliminaire.
- Ressources minérales et réserves minérales: il est indispensable d'indiquer clairement si les ressources minérales incluent ou excluent les réserves minérales pour éviter toute information trompeuse.
- Cibles d'exploration: la quantité et la teneur potentielle d'une cible d'exploration doivent être exprimées sous forme de fourchette et s'accompagner des déclarations obligatoires soulignant les limites des cibles.
- Estimations historiques: l'information doit inclure la source, la date, la fiabilité et les principales hypothèses relatives à ces estimations et s'accompagner des mises en gardes obligatoires.
- Éviter les énoncés promotionnels contenant de l'information potentiellement trompeuse.

Les ACVM s'attendent à ce que les émetteurs miniers utilisent le présent avis pour s'autoévaluer afin de renforcer leur conformité à la législation en valeurs mobilières, surtout aux dispositions du *Règlement 43-101* et à celles relatives à l'information prospective. Cet avis est disponible en ligne à : www.lautorite.qc.ca/files/pdf/reglementation/valeurs-mobilières/0-avis-acvm-staff/2015/2015avril09-43-309-avis-acvm-fr.pdf

Les membres de l'Ordre des géologues sont avisés que l'information diffusée sur les portails internet des entreprises relève de leur compétence et qu'ils ont des obligations professionnelles à ce sujet. Une directive concernant les communications sommaires a été émise par l'Ordre des géologues en 2014. Cette directive est accessible en ligne à : ogq.qc.ca/files/media/pdf/publications/guides_et_directives/directives_sur_les_communiquésv1.pdf

Obligation de certification par un géologue des granulats pour le béton

Par *Alain Blanchette, géo., Exp*

La nouvelle garantie pour la construction des maisons neuves requiert un rapport par un géologue. Cette garantie est présentée sur le site web de "Garantie Construction Résidentielle" à www.garantiegr.com.

Peu de détails techniques sur cette exigence ont été publiés et il n'existe actuellement pas de norme sur les sulfures, néanmoins, les détails suivants sont connus :

Pour les granulats pour béton, le rapport produit par le laboratoire indépendant mandaté doit comprendre les éléments suivants:

- Une visite par un géologue de la carrière/sablière;
- L'inspection des faciès d'exploitation pour l'année en cours;
- La cueillette par un géologue d'échantillons représentatifs de la ou des réserve(s) de granulats à béton;
- L'analyse pétrographique complète, de même que l'analyse en lames minces;
- L'étude des différents pourcentages de pyrite et pyrrhotite;
- La teneur totale en soufre;
- La certification que le granulats est de qualité DB (Dalle de Béton);
- Un rapport synthèse des 6 éléments ci-haut mentionnés, signé par un géologue.

Évaluations environnementales stratégiques sur les hydrocarbures

Par *Alain Liard, géo., OGQ*

En janvier dernier, l'Ordre a contribué aux Évaluations environnementales stratégiques sur les hydrocarbures lors d'une séance de consultation particulière sur le plan d'acquisition de connaissances supplémentaires. Cette séance regroupait l'Ordre des géologues et l'Ordre des



ingénieurs et constituait une première en ce qu'un comité conjoint du MRN et du MDDELCC sollicitait l'avis des ordres professionnels.

À la lumière du calendrier visant la fin de l'acquisition des connaissances vers l'été 2015 et à la lumière de l'abondance d'informations disponibles, l'Ordre des géologues a fait deux recommandations principales, soit : assurer que les évaluations des conditions de terrain soient faites par des professionnels habilités et que l'information découlant de ces évaluations soient validées par de tels professionnels; consulter les autorités des autres juridictions du Canada et des États-Unis où l'exploitation des hydrocarbures est implantée depuis longtemps.

Un des soucis exprimés par le comité concernait la disponibilité de professionnels qualifiés pour contribuer à des projets éventuels d'exploration et exploitation d'hydrocarbures. À ce souci, nous avons répondu qu'il y a effectivement peu de professionnels d'expérience dans ce secteur au Québec et qu'il faudra former la main d'œuvre; néanmoins, à court terme, les ententes de mobilité permettent de faire venir des professionnels qualifiés d'autres juridictions. Enfin, en ce qui concerne la formation des professionnels, l'Ordre des géologues a déjà agi en organisant un premier atelier de formation sur les aspects environnementaux de l'exploitation des hydrocarbures en septembre dernier.

Les suites de cet exercice seront communiquées aux membres en temps opportun.

Formation sur les pratique professionnelles dans le contexte des lois environnementales

Le 25 mai dernier, l'Ordre des géologues a contribué à une activité de formation organisée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et à la Lutte aux changements climatiques (MDDELCC) en collaboration avec l'Association des ingénieurs en agroalimentaire du Québec et avec la participation de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Le nouveau Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP) constituait un objet important de cette formation. M. Régnald McCormack, géologue, consultant en hydrogéologie, représentait l'Ordre des géologues lors de cette activité. Le cœur du message de l'Ordre des géologues à l'intention des autres professionnels était l'importance de tenir compte des conditions naturelles du sous-sol qui généralement peu documentées. Le corollaire de ce message était la responsabilité professionnelle assumée par les personnes intervenant dans les dossiers concernant la protection ou l'exploitation des aquifères. Il a été rappelé aux participants que l'ignorance des conditions du terrain ne constitue pas une défense en cas de problème.

Dans sa présentation, M. Michel Ouellet, ing., Chef de la division des eaux souterraines, MDDELCC, insistait sur la responsabilité des professionnels impliqués dans ces dossiers en affirmant que les orientations du MDDELCC étaient clairement de s'en remettre sur le jugement et la compétence des professionnels dans le futur. Cette orientation est évidente dans le texte du RPEP qui fait référence aux professionnels à plusieurs endroits.

Guide technique « Traitement des eaux usées des résidences isolées »

Par Carole Jutras, directrice, Direction des eaux municipales, Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Le guide technique « Traitement des eaux usées des résidences isolées » a été mis à jour pour intégrer les modifications qui ont été apportées au Règlement (Q-2, r.22) et qui sont en vigueur depuis le 2 mars 2015 (Décret 698-2014, 16 juillet 2014 [e.v. 2 mars 2015]). (Rappelez-vous que le Règlement Q-2, r.22 a été modifié en juillet 2014 pour le faire concorder avec le RPEP). Ce guide est disponible à l'adresse suivante : www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/eaux-usees/residences_isolees/guide_interpretation/index.htm

Enfin, nous tenons à préciser que le règlement qui est entré en vigueur le 2 mars dernier n'est pas celui qui a été prépublié le 12 février 2014 pour lequel le Ministère effectuait actuellement l'analyse des mémoires et commentaires reçus.



MEMBRES

Le 20 avril 2015, l'Ordre compte 1040 membres dont 793 géologues et 135 géologues stagiaires auxquels s'ajoutent 70 géologues inactifs, 40 géologues retraités et deux membres honoraires.

Lors des réunions des 17 février et 18 mars 2015, le Conseil d'administration a délivré 21 permis de géologue et trois permis temporaires. Depuis le 21 janvier dernier 6 géologues et 1 stagiaire se sont inscrits (ou réinscrits) auprès de l'Ordre, accueillons donc:

géologues

NOM	PRÉNOM	
GAGNON	François	
LEWIS	Casey	<i>temporaire</i>
LANDRY	Mathieu	
SIRIUNAS	John Michael	
PYKE	John Robert	<i>temporaire</i>
AIT KHELIFA	Said	

stagiaires

NOM	PRÉNOM
PHANEUF	Catherine

Au cours des 6 derniers mois, 28 stagiaires ont obtenu leur permis de géologue et sont maintenant inscrits au Tableau de l'Ordre. Félicitations à :

NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM	NOM	PRÉNOM
ALARIE	Éric	DOUCETTE	Mathieu	LÉGARÉ-LAGANIÈRE	Jacinthe
BÉGIN	Jean-François	DULUDE	Mira	MASSÉ	Benoit
BENNIA	Mohamed Haithem	FLEMMING	Dominic	MÉNARD	Maxime
BERNARD	Julie	FOURNIER	Eric	OLIVIER	Patrick
BIGOT	Ludovic	GARIEPY	Samuelle	PICHON	Mélanie Aurélie
BOLDUC	Mario	HELOU	Julien	QUEFFURUS	Matthias
COMEAU	Maria Jose	INTASSAR	Rachid	RICHARD	Louis-Philippe
CÔTÉ	Élisabeth	IUND	Marina	TESSIER	Christian
DELISLE	Pascal	KANE	Baba		
DEMANGE	Caroline	LAVOIE	Steeve		



radiations

Lors de l'inscription annuelle au 1 avril, les noms de 46 géologues et 32 stagiaires ont été retirés du Tableau suite à leur démission, leur départ, leur retraite, l'interruption d'un stage ou suite au défaut de renouveler l'inscription. Ces radiations sont administratives et sont indiquées comme telles aux dossiers de ces personnes.

Nous remercions les membres qui prennent leur retraite en leur souhaitant la santé. Nous remercions aussi les membres qui nous quittent avec l'espoir de les revoir tout en leur offrant nos meilleurs souhaits pour la poursuite de leur carrière. Enfin, nous espérons que les stagiaires qui le désirent auront l'opportunité de poursuivre leur stage et pourront se réinscrire bientôt.

Les noms, numéros et statuts, les lieux de domicile (professionnel ou personnel), ainsi que la date et le motif de retrait sont indiqués aux tableaux suivants.

Géologues retirés du Tableau le 1 avril 2015

NOM	PRÉNOM	PERMIS	STATUT	VILLE	MOTIF	MEMBRE DEPUIS	
ADÉGOKÉ	Moufoutaou Bakary	1018	Géologue	Saint-Jérôme	Démission	2006-04-28	
ALBERT	David Hugues	812	Géologue	Laval		2003-09-05	
BAMBIC	Peter	454	Géologue	Medellin		2001-08-22	
BERGER	Jean	260	Géologue	Saint-Bruno-de-Montarville		2001-08-22	
CAVANAGH	Régis	238	Géologue	Val-d'Or		2001-08-22	
EL HUSSEINI	Bassam	504	Géologue	Lachine		2001-08-22	
FAUCHÈRE	Raphaël	642	Géologue	Montréal		2002-10-01	
FAUST	Audrey	1756	Géologue	Québec		2013-04-02	
HABIRECHE	Mustapha	1158	Géologue	Val-d'Or		2008-01-08	
LACHAPELLE	Marie-Kim	895	Géologue	Montréal		2004-06-11	
LEDUC	Hugues	745	Géologue	Lasalle		2003-02-19	
L'HEUREUX	Julie	1178	Géologue	Calgary		2007-07-23	
NABIL	Hassan	624	Géologue	Casablanca		2007-05-29	
ROBIDAS	Maryse	706	Géologue	Saint-Hubert		2002-12-18	
ROCHON	Matthieu	563	Géologue	Gatineau		2003-10-21	
SMAIL	Rabah	1502	Géologue restrictif temporaire	Montréal		2011-04-01	
THIAM	Sileymane Abdoulaye	1228	Géologue	Val-d'Or		2007-12-07	
TOURNERIE	Benoît	1322	Géologue	Toronto		2008-10-31	
BEAUCHAMP	Daniel	1614	Géologue	Calgary		Départ	2011-12-23
CHAMANJE	Joseph	1400	Géologue	Edmonton			2011-07-13
FAURÉ	Isabelle	1479	Géologue	Belcourt	2010-11-29		
GABRIEL	Maria	903	Géologue	North Vancouver	2005-01-13		
GÉLINAS	Marc-André	519	Géologue	Calgary	2001-08-22		
HÉON	Danièle	1510	Géologue	Whitehorse	2011-04-01		
KERDRAON	Aurélia	1320	Géologue	Saint-Honoré	2009-02-18		
MANTEAU	Dorothée	1608	Géologue	Québec	2012-03-15		
NADEAU	Olivier	1793	Géologue	Ottawa	2013-05-22		
ROY	Stéphanie	1470	Géologue	Québec	2010-12-10		
SERVAIS	Jonathan	1325	Géologue	Saint-Honoré	2009-03-05		
TURCOTTE	Jordi	1416	Géologue	Saguenay	2010-04-12		



AUGER	Robert	684	Géologue	Trois-Rivières	Retraite	2002-12-11
BIRKETT	Tyson	1782	Géologue	Val-d'Or		2013-04-26
BLAIS	Alain	452	Géologue	Chibougamau		2001-08-22
GODON	Richard	131	Géologue	Saint-Amable		2001-08-22
GOETTEL	Ted	408	Géologue	Sherbrooke		2001-08-22
GOSSELIN	Charles	724	Géologue	Beauport		2003-02-12
LEGAULT	Raymond Z.	102	Géologue	Saint-Bruno-de-Montarville		2001-08-22
LUCAS	Robert	586	Géologue	Thunder Bay		2002-05-06
MONCHO	Michel	560	Géologue	Boucherville		2002-04-22
PLOUFFE	Christian	171	Géologue	Montréal		2001-08-22
ROY	Denis	108	Géologue	Chicoutimi		2001-08-22
SYLVESTRE	Pierre	988	Géologue	Laval		2005-09-09
TEURLAI	Jean-Louis	1543	Géologue	Fontenay aux Roses		2011-06-27
DEFER	Gérard Francis	1804	Géologue restrictif temporaire	Montréal	Défaut de renouveler l'inscription	2013-10-29
PEARSON	Michael	1497	Géologue restrictif	Ottawa		2011-03-14
ZHAO	Liqing	1761	Géologue temporaire	Mississauga		2013-03-19

Géologues stagiaires retirés de la liste des membres le 1 avril 2015

NOM	PRÉNOM	PERMIS	VILLE	MOTIF
MUNTENER	Colleen	1253	North Vancouver	Départ
PILOTE	Jean-Luc	1602	St. John's	
SCIORTINO	Michelangelo	1515	Toronto	
AMIR	Lübna Amal	1603	Alger	Interruption de stage
ARTINIAN	Boris	1546	Val-d'Or	
BONTÉ	Nicolas Laurent	1604	Val-d'Or	
BOUCHARD	Jan	1642	Jonquière	
BOUKESSE	Yves Donald	1384	Yaoundé	
DE VROEY	Pierre	1790	Val-d'Or	
DIARRASSOUBA	Drissa	1456	Kingston	
EBA	Coidio Abel Renaud	1885	St-Germain-Les Arpajons	
EL BASBAS	Abdelaziz	1807	Rouyn-Noranda	
FONTAINE	Arnaud	1698	Amos	
GRONDIN LEBLANC	Pierre	1847	Amos	
IKONGA	Blaroth Lebom	1716	Sherbrooke	
JEAN	Alexandre	1560	Sept-Îles	
KANTÉ	Hamed	1407	Lasalle	
KHARIS	Abdel-Ali	1700	Val-d'Or	
LAAMRANI EL IDRISSE	Ahmed	1599	Trécesson	
LANDRY	Matthew	1163	Eidsvoll	
LEFEBVRE	Michel	1628	Beloeil	
LEMARCHAND	Jérémie	1549	Montréal	



MALPAS	Simon	1527	Val-d'Or
MARROT	Christelle	1436	Val-d'Or
NANKAM	Marc Ader	1640	Montréal
PIGNOL	Sébastien	1770	Montréal
POND	Stephen	1591	Longueuil
RABE	Patrick Tantelinirina	1702	The Pas
RANDRIAMAMONJY	Fenomanantsoa	1735	Longueuil
SALOMÉ	Gilles	1230	Pointe-Claire
VERA	Mary Carmen	653	Boucherville
WAGNE	Aliou Moctar	1848	Deux-Montagnes

Interruption de stage

TD ASSURANCE MELOCHE



TD Assurance

Ce qu'il faut savoir sur l'usurpation d'identité

L'usurpation d'identité était autrefois relativement peu fréquente; c'est aujourd'hui un crime très répandu.

« Selon Phonebusters, l'usurpation d'identité a entraîné des pertes de 16,4 millions de dollars en 2006 et a fait 7 884 victimes au Canada seulement », révèle l'inspecteur Barry Baxter, officier responsable, contrefaçons et vol d'identité, **Gendarmerie royale du Canada (GRC)**, sous-direction des délits commerciaux. « L'Association des banquiers canadiens signale qu'en 2006 la fraude par carte de crédit a représenté 292 millions de dollars en transactions; par ailleurs, la fraude par carte de débit a entraîné des pertes de 94 millions de dollars », poursuit-il. « En moyenne, l'usurpation d'identité et la fraude par carte de crédit coûtent un million de dollars par jour. »

Ces chiffres, bien sûr, donnent le frisson; or, vous pouvez prendre des mesures pour protéger votre identité. Pour commencer, il faut comprendre en quoi consiste ce délit et connaître les stratagèmes qu'utilisent les malfaiteurs.

« L'usurpation d'identité, cela consiste à obtenir les renseignements personnels d'un tiers ou de l'information sur sa situation financière; c'est ni plus ni moins que du vol », s'exclame l'inspecteur Baxter.

Par la suite, les malfaiteurs font un usage frauduleux de ces renseignements personnels, ajoute l'inspecteur Baxter, notamment « lorsqu'un ou plusieurs individus s'en servent pour obtenir des biens et des services ».

Quatre stratagèmes que les usurpateurs d'identité ne veulent surtout pas que vous connaissiez

1. **L'« écrémage »** de cartes de crédit. « En plus de voler votre carte, les malfaiteurs peuvent copier l'information figurant sur la bande magnétique qui se trouve à l'arrière », prévient l'inspecteur. « Il s'agit là d'un délit très courant et les escrocs peuvent utiliser cette information pour commander des biens et des services. »

Un bon conseil : « Surveillez toujours votre carte de crédit », conseille l'inspecteur Baxter. « On n'est jamais trop prudent. Par exemple, quand vous réglez la note au restaurant avec votre carte de crédit, accompagnez le serveur quand il se rend au comptoir pour passer votre carte dans la machine plutôt que d'attendre qu'il revienne vous faire signer le reçu. »

2. **L'hameçonnage.** « Ce délit consiste en un faux courriel dans lequel les usurpateurs d'identité se font passer pour votre banque ou votre institution financière et vous dirigent vers un site Web frauduleux afin que vous y remplissiez un formulaire avec vos renseignements personnels ou financiers », explique-t-il. De nos jours, les courriels et les sites Web sont très réalistes; l'URL, l'aspect du site et le logo peuvent ressembler étrangement à ceux de votre institution financière. Lorsque vous remplissez le formulaire en ligne, et divulgez vos renseignements personnels et financiers, vous donnez aux escrocs exactement ce qu'ils souhaitent obtenir.

Un bon conseil : Ne prenez jamais au sérieux un courriel dans lequel on vous demande de divulguer vos renseignements personnels ou financiers – même si tout semble avoir été fait selon les règles de l'art. Informez plutôt votre institution financière que vous avez reçu un tel courriel.



3. **Les logiciels « malveillants ».** « Les pirates informatiques savent créer des codes afin d'infiltrer votre ordinateur », affirme l'inspecteur Baxter. Les logiciels malveillants peuvent être transmis au moyen d'un virus, d'un ver informatique, d'un logiciel espion, d'un cheval de Troie ou d'un logiciel publicitaire. En ouvrant un courriel, en vous rendant sur un site Web, ou en téléchargeant des jeux qui sont infectés, vous pouvez faire en sorte qu'il soit possible d'intercepter vos activités informatiques quotidiennes (par exemple le mot de passe ou le numéro de carte de crédit que vous tapez lors d'un achat en ligne).

Un bon conseil : « Lorsque vous effectuez un achat en ligne, assurez-vous de faire affaire avec une entreprise que vous connaissez bien et que le site se trouve sur un serveur sécurisé; l'URL des serveurs sécurisés commence par les lettres "https" (plutôt que seulement "http") », indique-t-il.

Vous devez également mettre à jour régulièrement votre système d'exploitation et vos logiciels afin que votre ordinateur soit protégé au moyen des antivirus, des antilogiciels espions, des antilogiciels publicitaires et des coupe-feu les plus récents.

4. **La fouille des poubelles.** Il n'est pas rare de voir les usurpateurs d'identité fouiller les poubelles en quête d'une enveloppe ou d'une lettre sur laquelle figureraient des renseignements personnels. Les escrocs pourraient même utiliser votre carnet d'adresses où se trouvent le nom, l'adresse et parfois même la date de naissance de vos amis et des membres de votre famille.

Un bon conseil : Assurez-vous que votre poubelle ne contient aucun renseignement personnel. Étant donné que vos renseignements personnels peuvent même figurer sur de la publicité importune, l'inspecteur Baxter insiste sur l'importance de passer à la déchiqueteuse tout document contenant des renseignements personnels avant de le mettre à la poubelle ou dans le bac à recyclage.

Trois éléments de dissuasion

Les fraudes majeures exigent une protection majeure. Voici les trois meilleures façons de protéger votre identité, selon l'inspecteur Baxter :

- **Ayez un portefeuille « allégé ».** « Votre portefeuille ou votre sac à main devrait contenir seulement ce dont vous avez besoin au quotidien », recommande-t-il. « Votre carte d'assurance sociale, votre passeport, votre certificat de naissance et les cartes de crédit que vous n'utilisez pas tous les jours devraient se trouver en lieu sûr, et non sur vous. »
- **Protégez votre NIP.** « Les usurpateurs d'identité sont à la fine pointe de la technologie et se servent de caméras de surveillance ou d'appareils photo miniatures pour connaître votre NIP », signale-t-il. « Protégez votre NIP des regards lorsque vous le tapez sur le clavier. On n'est jamais trop prudent. » En outre, ne divulguez votre NIP à personne.

- **Vérifiez votre dossier de crédit.** « Tous les six mois environ, vérifiez votre dossier de crédit », suggère-t-il. Vous pourriez être étonné d'apprendre que vous avez été victime d'une fraude sans le savoir. En outre, vérifiez chacun des articles figurant sur votre relevé de carte de crédit ou de banque et avisez immédiatement votre institution financière si vous y voyez une transaction douteuse. Vous pouvez obtenir votre dossier de crédit par l'intermédiaire d'**Equifax Canada** (en Anglais seulement), **TransUnion Canada** ou des **Bureaux de crédit du Nord Inc.**

Consultez le document *Protection des renseignements personnels et protection contre l'escroquerie - Guide pratique canadien de la GRC* pour obtenir toute l'information sur la façon de contrecarrer les plans des usurpateurs d'identité.

Voici Solution identité plusMD

Contrecarrez les plans des usurpateurs d'identité. Notre nouvelle Solution identité plus met à votre disposition une équipe de spécialistes pour protéger votre identité. Des experts en ce domaine vous assisteront jusqu'à ce que votre identité soit rétablie, peu importe le temps qu'il faudra.

Avec Solution identité plus :

- Un gestionnaire de cas est désigné pour s'occuper de votre dossier.
- Les autorités administratives, les bureaux de crédit, les créanciers et les entreprises avec lesquelles vous faites affaires sont avisés.
- Vous obtenez le remboursement des frais entraînés par l'usurpation d'identité, notamment les honoraires d'avocat, la perte de revenus, les envois par courrier recommandé et plus encore.
- Votre identité est rétablie exactement comme elle était avant l'usurpation dont vous avez été victime.

Un seul appel suffit : 1-877-536-7755.

Idées et conseils de professionnels offerts par :

TD Assurance Meloche Monnex
melochemonnex.com/ogg

TD Assurance Meloche Monnex est le nom d'affaires de SÉCURITÉ NATIONALE COMPAGNIE D'ASSURANCE, laquelle souscrit le programme d'assurances habitation et auto. Le programme est distribué par Meloche Monnex assurance et services financiers inc. au Québec et par Meloche Monnex services financiers inc. dans le reste du Canada.

Cet article vous est adressé à titre d'information seulement. Les commentaires et les opinions qui y sont exprimés sont ceux des experts ayant été interviewés et ne représentent pas le point de vue de Meloche Monnex inc. ni celui de ses filiales. Veuillez noter que le code de la route et les lois régissant la circulation routière peuvent varier d'une province à l'autre.

Tous droits réservés © 2007-2013 Meloche Monnex Inc.